

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

ÉGALITÉ DES CHANCES EN ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

→ **Objectif** : favoriser l'accès aux Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) pour des élèves de Terminale scolarisés dans des établissements d'enseignements technologique ou professionnel liés au domaine de l'architecture ou dans des établissements d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire, et qui manifestent ouvertement le désir de poursuivre des études en architecture au-delà du baccalauréat.

→ **Contenu** :

- Étape 1 : information et sensibilisation des élèves aux études supérieures en architecture dans les lycées
- Étape 1 bis : séances « Découverte » (1 séance de visite dans une ENSA, 1 séance de visite urbaine ou la visite d'un bâtiment ou d'une exposition, 1 séance de rencontre avec des professionnels)
- Étape 2 : une semaine intensive en École d'architecture pour les élèves les plus motivés - Stage Égalité des Chances
- Étape 3 : accompagnement logistique, financier, pédagogique, et culturel des élèves admis en ENSA
- Étape 4 : aide à l'insertion professionnelle
- Étape 5 : parcours d'engagement d'anciens élèves des programmes de la Fondation, sur la base du volontariat et à destination des plus jeunes, pour favoriser les liens et le partage d'expérience.

→ **Partenaires** :

- **Les Écoles nationales supérieures d'architecture de Bretagne, Clermont-Ferrand, Marseille, Nantes, Paris-La Villette, Paris-Malaquais, Saint-Etienne, Toulouse et Versailles** (groupe 2).
- **Les Écoles nationales supérieures de Bordeaux, Grenoble, Lille, Paris-Est, Montpellier, Normandie, Paris-Val de Seine et Strasbourg** (groupe 1).
- **Le ministère de la Culture**, qui a sous sa tutelle les Écoles nationales supérieures d'architecture.
- **Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**, qui intervient dans la mise en place des partenariats avec les lycées.
- **La Fondation Culture & Diversité**, créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, la Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes qui y ont moins facilement accès. Près de **50 000 élèves** issus de plus de **220 établissements scolaires** relevant de l'éducation prioritaire en France ont d'ores et déjà bénéficié des programmes de la Fondation Culture & Diversité et de ses partenaires.

ÉTAPE 1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES EN ARCHITECTURE DANS LES LYCÉES PARTENAIRES

→ **Objectifs** :

- échanger avec les professionnels des Écoles d'architecture
- trouver des réponses adaptées à vos questionnements sur les formations supérieures en architecture,
- décider de votre orientation en ayant toutes les clés en mains.

→ **Intervenants** : les séances d'information et de sensibilisation sont effectuées par un enseignant, un membre du personnel administratif et un étudiant de l'ENSA partenaire.

→ **Durée de l'intervention** : entre 1h30 et 2h

→ **Contenu de l'intervention** : l'intervention se structure en quatre temps :

- la présentation des études supérieures d'architecture et celle de l'ENSA partenaire,
- la présentation des débouchés professionnels,
- la présentation du programme Égalité des Chances, particulièrement du Stage Égalité des Chances et des modalités de candidature,
- un temps de questions / réponses.

→ **Document support de présentation des ENSA** : la brochure « Les études supérieures d'architecture en France », élaborée par la Direction générale des patrimoines est également téléchargeable sur [https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/Les-
formations-d-architecte-et-de-paysagiste/Les-cursus-et-les-diplomes](https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/Les-formations-d-architecte-et-de-paysagiste/Les-cursus-et-les-diplomes)

Elle vous permettra notamment d'avoir une information précise sur chaque ENSA ainsi que sur les débouchés professionnels.

→ **Supports vidéos de la Fondation**

Une vidéo de présentation des études en ENSA (4') et deux vidéos de présentation des métiers : Architecte et Paysagiste concepteur (2') sont visionnables sur la chaîne Youtube de la Fondation Culture & Diversité

ÉTAPE 1 BIS : SÉANCES « DÉCOUVERTE »

→ **Objectifs** :

- vous permettre de mieux comprendre la pédagogie des ENSA, leur fonctionnement, les métiers auxquels elles peuvent mener, le secteur de l'architecture,
- développer votre curiosité et votre culture générale, éléments importants pour les Procédures d'orientation et d'admission (POA) dans les ENSA.

→ **Intervenants** : 1 représentant de l'ENSA, accompagné de votre professeur référent.

→ **Contenu** :

- 1 séance de visite dans une ENSA,
- 1 séance de visite urbaine ou la visite d'un bâtiment ou d'une exposition,
- 1 séance de rencontre avec des professionnels.

ÉTAPE 2 : PRÉPARATION AUX PROCÉDURES D'ORIENTATION ET D'ADMISSION EN ENSA : STAGE ÉGALITÉ DES CHANCES

→ **Objectifs du Stage Égalité des Chances**

Les objectifs du Stage Égalité des Chances sont de :

- vous aider à confirmer votre choix de poursuivre des études en École d'architecture,
- vous préparer aux procédures d'orientation et d'admission en École d'architecture,
- augmenter vos chances de réussite d'intégrer une École d'architecture.

La sélection et la participation au Stage Égalité des Chances ne valent pas admission en École nationale supérieure d'architecture.

- **Le Stage Égalité des Chances 2023-2024 se déroule du dimanche 11 au samedi 17 février 2024 inclus à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse.**
- **Elèves participants :** 30 élèves de Terminale, ayant participé à l'étape d'information et de sensibilisation et aux séances découvertes, et sélectionnés au niveau national sur dossier par un Jury composé de la Fondation Culture & Diversité, des ENSA partenaires, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- **Intervenants :** les intervenants du Stage seront des enseignants et personnels pédagogiques et administratifs des ENSA partenaires.
- **Moniteurs :** des étudiants en École d'architecture seront également présents durant le Stage. Ils pourront vous renseigner et vous conseiller, et ils vous accompagneront dans la réalisation de votre projet architectural, durant les soirées, en dehors des heures de cours.
- **Contenu pédagogique :** le contenu pédagogique du Stage est élaboré par les équipes pédagogiques et administratives des Écoles partenaires.
- **Frais relatifs au Stage :** Les frais relatifs au Stage (activités prévues dans le programme du Stage, transport, hébergement, repas...) sont totalement pris en charge par les partenaires du programme Égalité des Chances.

ÉTAPES 3 ET 4 : ACCOMPAGNEMENT LOGISTIQUE, FINANCIER, PÉDAGOGIQUE ET CULTUREL ET AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES ADMIS EN ENSA

Les élèves retenus pour participer au Stage Égalité des Chances en École d'architecture bénéficient du système d'accompagnement mis en place par la Fondation Culture & Diversité.

- **Pour tous les participants au Stage Égalité des Chances :**

Réseau Culture & Diversité : tous les élèves ayant participé aux Stages Égalité des Chances de la Fondation et de ses Écoles partenaires sont membres du Réseau Culture & Diversité. Ce Réseau vous permet de rester en contact avec les élèves que vous avez rencontrés au cours du Stage et de partager vos expériences. Il est aussi une plateforme dédiée à l'actualité culturelle et artistique : vous y trouverez régulièrement des invitations pour divers événements et pourrez échanger sur les sujets qui vous intéressent. Enfin, le Réseau regroupe des offres de stages et d'emplois qui pourront vous intéresser.

Aide à l'ouverture culturelle : des sorties culturelles sont régulièrement proposées (places de théâtre, visites de musées, avant-premières cinéma, etc.).

Aide à l'insertion professionnelle : des possibilités de stages et d'emploi, d'ateliers CV et lettre de motivation, parrainages etc.

Aide logistique : pour tous les participants au Stage Égalité des Chances étudiants en Ile-de-France, aide à la recherche d'un logement.

- **Si vous présentez les procédures d'orientation et d'admission en École d'architecture :**

Prise en charge des frais liés à Parcoursup et aux oraux : la Fondation Culture & Diversité prend en charge les frais de pré-inscription aux procédures d'orientation et d'admission des élèves stagiaires pour 2 Écoles d'architecture, ainsi que les frais de transport liés aux convocations aux entretiens oraux à hauteur de 150 €.

- **Si vous êtes admis en École d'architecture :**

Aide au logement : la Fondation Culture & Diversité alloue, pour les élèves éligibles à une bourse de l'enseignement supérieur ayant intégré une ENSA et bénéficiant des APL de la CAF, bourse d'aide au logement de 1 000 € par an.

Aide à l'achat de matériel : la Fondation Culture & Diversité alloue, pour les élèves boursiers de l'enseignement supérieur qui intègrent une ENSA, une aide à l'achat de matériel pédagogique les trois premières années du cursus à hauteur de 300 € la 1^{ère} année, 200 € la 2^{ème} année et 100 € la 3^{ème} année.

Aide pédagogique :

En cas de difficultés pédagogiques, des dispositifs de soutien peuvent être prévus. Les étudiants devront se rapprocher de la direction des études de l'École pour tout renseignement.

ÉTAPES 5 : ENGAGEMENT DE BÉNÉFICIAIRES ACTUELS OU ANCIENS BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES DE LA FONDATION VOLONTAIRES AUTOUR DES VALEURS DE LA FONDATION

Enfin, la Fondation d'entreprise Culture & Diversité met en place un parcours d'engagement à destination des anciens élèves de ses programmes Égalité des Chances. Ce parcours d'engagement permet de favoriser les liens et le partage d'expérience entre les différentes générations d'élèves issus des programmes Égalité des Chances de la Fondation et de rendre les élèves acteurs de leur parcours en les faisant participer à des missions aux côtés de la Fondation d'entreprise Culture & Diversité.

➔ **Pour en savoir plus, voici les vidéos de la Fondation Culture & Diversité sur Youtube :**

- Le Stage Égalité des Chances en École d'architecture : <https://www.youtube.com/watch?v=ckC5SMCIAe0>
- L'ENSA : l'architecture et le paysage à l'honneur : <https://www.youtube.com/watch?v=itChKmP2zb0>
- Les Métiers de l'Architecture : Paysagiste Concepteur : https://www.youtube.com/watch?v=JoN37Imc_SA
- Métier : Architecte - Les métiers de l'architecture : <https://www.youtube.com/watch?v=H2EaqTk4wbl>

Pour toute question relative au programme Égalité des Chances en École nationale supérieure d'architecture, vous pouvez contacter le référent du programme Égalité des Chances au sein de votre lycée

ou

Giulia Fuggi Jiménez, chargée de mission à la Fondation Culture & Diversité
gfjimenez@fmlcd.org - Tel. : 01 47 53 62 17 / Port. : 06 76 25 16 28